

**Politique familiale**

**3-7 novembre 2025**

Responsables du stage : Jean-Michel Denis et Philippe Légé (ISST – Université Paris I) et Joel Raffard (CGT)

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | Lundi 3 | Mardi 4 | Mercredi 5 | Jeudi 6 | Vendredi 7 |
| 09 h 00 | Présentation de l’ISST,de la session ettour de tableJean-Michel Denis et Ph. Légé (ISST, Univ. Paris 1)Travail de groupe sur une Convention d’Objectifs et de Gestion entre la branche famille et l’Etat | L’évolution des normes familiales Jean-Michel Denis(ISST - Université Paris 1) | Origines et fondements du système des prestations et évolution jusqu’en 2025 (première partie)Antoine Math (IRES) | Le secteur marchand de la petite enfance François-Xavier Devetter (IRES) | Qu’est-ce que nous avons appris ?Discussion collective et rédaction d’un texte de synthèse |
| 12 h 30 | Pause déjeuner | Pause déjeuner | Pause déjeuner | Pause déjeuner | Pause déjeuner |
| 14h17 h 00- 17h30 | Système de prestations sociales et fiscalité des ménagesPhilippe Légé (ISST - Univ. Paris 1)*Qu’est-ce que j’ai appris ?* | Les familles monoparentales Oriane Lanseman(Université de Lille)*Qu’est-ce que j’ai appris ?* | Origines et fondements du système des prestations et évolution jusqu’en 2025 (seconde partie)Antoine Math (IRES) Denis Gravouil (bureau confédéral de la CGT) | Action sociale des CAFFrédérique Leprince (membre du Conseil de la famille du HCFEA) *Qu’est-ce que j’ai appris ?* | Bilan de la sessionFIN 15 H |

**PRÉSENTATION DE LA SESSION**

**PUBLIC**

Cette session de formation syndicale CGT s’adresse en particulier aux administrateurs (nationaux et locaux) de caisse des allocations familiales.

**OBJECTIFS**

Le premier objectif du stage est de former les administrateurs de caisse des allocations familiales. Le deuxième objectif est de préparer le renouvellement de mars 2026.

Le stage doit permettre aux participants de saisir pleinement les enjeux des politiques familiales.

**THÉMATIQUES**

Les Conventions d’Objectifs et de Gestion (COG)

Le système de prestations sociales et la fiscalité des ménages

L’évolution des normes familiales

Les familles monoparentales

Origines et fondements du système des prestations et évolution jusqu’en 2025

Le secteur marchand de la petite enfance

L’action sociale des CAF

**INTERVENANTS**

**Jean-Michel Denis**, Professeur en sociologie à l’ISST de l’université Paris 1, est membre du laboratoire IDHES-CNRS (Institutions et Dynamiques Historiques de l’Économie et de la Société). Spécialiste de la sociologie du travail et des relations professionnelles, Jean-Michel Denis est membre du comité de rédaction de la revue *Travail et Emploi*. Il est directeur de l’ISST.

**François-Xavier Devetter** est chercheur en économie au Clersé (Université de Lille) et à l'IRES. Il est spécialiste du temps de travail et des services non qualifiés (petite enfance, services à la personne, aide à domicile, propreté, sécurité…). Il a notamment publié « Qualité de l'emploi et des conditions de travail des professionnelles de la petite enfance », *Politiques sociales et familiales*, n° 109 (2012) et – avec Julie Valentin – *Deux millions de travailleurs et des poussières*, aux éditions Les Petits Matins (2021).

**Oriane Lanseman**, doctorante en économie à l'Université de Lille, enseigne à l'IMT Nord Europe. Spécialiste de l’emploi des familles monoparentales, elle est membre du laboratoire Clersé (UMR CNRS 8019). Oriane Lanseman a contribué aux ouvrages *Les familles monoparentales, Conditions de vie, vécu et action publique* (2023)et *Idées reçues sur les familles monoparentales* (2024), coordonnés par Marie-Clémence Le Pape et Clémence Helfter.

**Philippe Légé**, Professeur en sciences économiques à l’ISST de l’université Paris 1, est membre du laboratoire IDHES-CNRS (Institutions et Dynamiques Historiques de l’Économie et de la Société). Ses recherches portent sur l’histoire de la pensée économique, l’économie du travail, les crises et les politiques économiques. Il est notamment l’auteur de *Production et légitimation d'une réforme - Le « projet de loi Travail »* publié aux éditions du Croquant (2019) et a contribué au chapitre « Économie du travail et mondes professionnels » du *Grand manuel d’économie politique* publié aux éditions Dunod (2023).

**Frédérique Leprince** a occupé diverses fonctions concernant les politiques sociales, et notamment les politiques familiales. Elle est membre du Conseil de la famille du HCFEA (Haut Conseil à la famille, à l’enfance et à l’âge).

**Antoine Math**, chercheur en économie à l’IRES est collaborateur scientifique auprès du HCFEA (Haut Conseil à la famille, à l’enfance et à l’âge) et membre du CA de la CNAF. Il est spécialiste de la protection sociale, des politiques publiques en direction des familles, des revenus des personnes privées d’emploi et des questions d’accès aux droits. Il a notamment publié dans la *Revue de l’IRES* (n°110-111) un article consacré à « L’évolution de la politique familiale depuis 1950 revisitée à travers le rôle joué par son financement » (2023).

**METHODES PEDAGOGIQUES**

- Les méthodes pédagogiques répondent aux missions de l’ISST : offrir un service de formation de niveau universitaire aux membres des organisations syndicales.

- La formation mobilise différents savoirs académiques (sociologie, économie...) et syndicaux avec l’objectif de favoriser une coproduction de connaissances pertinentes pour les membres des organisations syndicales.

 - Des interventions d’enseignant-e-s-chercheur-e-s et d’expert-e-s. Ces séances sont organisées de sorte à favoriser l’interaction avec les stagiaires.

- Des séances de travail de groupe organisées et animées par des enseignants universitaires. Ces séances visent : 1/ l’interconnaissance et l’échange d’expériences entre stagiaires ; 2/ l’appropriation des connaissances théoriques par la mise en œuvre pratique.

- Les stagiaires sont organisés en groupes. Les groupes se réunissent tous les après-midis de 17h00 à 17h30 pour un échange autour de la question : qu’ai-je appris aujourd’hui ? Quelle pertinence pour l’action syndicale ? Après un temps de discussion ils/elles doivent rédiger deux diapositives synthétisant les acquis et leur pertinence pour l’action syndicale. Les restitutions des notes de synthèses ont lieu le dernier jour de la formation. Chaque groupe a la responsabilité de la restitution de la synthèse pour une seule demi-journée. La restitution doit être faite de préférence avec un support du type « Powerpoint » en deux diapositives ou bien avec un autre support. Première diapositive : les stagiaires doivent lister les nouvelles connaissances acquises (celles retenues comme les plus importantes). Deuxième diapositive : le groupe doit indiquer en quoi ces nouvelles connaissances sont intéressantes du point de vue de l’action syndicale et, éventuellement, quels sont les outils pour cette action. Le moment de la restitution des synthèses est un moment d’échange et de débat. L’objectif est aussi de parvenir à la rédaction d’un document unique de synthèse réalisé par les stagiaires. La restitution a lieu le vendredi en fin de stage. Chaque groupe dispose de 5 minutes maximum pour l’exposé.